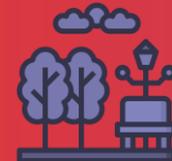


Rencontre régionale

Pour des aménagements en faveur de la santé

6 DÉCEMBRE 2024 / À CHALON-SUR_SAÔNE



Au programme

13h30 Mot d'accueil et propos introductif

14h Santé et projets d'aménagements : quels liens ?

14h35 Présentations et échanges autour de retours d'expériences

15h35 Salon des acteurs : venez à la rencontre des acteurs en région !

16h35 Temps de clôture

17h FIN

1. Mot d'ouverture par

Annie LOMBARD, Vice-Présidente en charge de la politique de la ville, des solidarités, de l'emploi, de l'insertion et de la santé Grand Chalon

Dominique JUILLOT, 1er Vice-Président en charge de la transition écologique, de l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme

Michael NGUYEN HUU, Référent régional Urbanisme Favorable à la Santé, Responsable Unité Territoriale Santé Environnement de Saône-et-Loire, ARS

Santé et projets d'aménagement, quels liens ?

Par **Benjamin GRACIEUX**, chargé de mission environnement et urbanisme de santé à l'AUDAB,
Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

Santé, de quoi parle-t-on ?

» Ce n'est pas l'absence de maladie.

C'est un état complet de bien-être physique, mental et social
(déf. OMS 1946).

Une définition :

- **positive de la santé**, c'est-à-dire qui ne se focalise pas uniquement sur la réduction des risques ou sur l'occurrence de pathologies mais accorde une importance majeure à la promotion de la santé.
- **globale de la santé**, qui prend en compte l'ensemble des déterminants externes (environnementaux, sociaux et économiques) et pas seulement les déterminants individuels (biologiques et comportementaux) de la santé.

» La santé est une **ressource et un processus dynamique et global** qui doit permettre à chaque individu « d'identifier et de réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et **non comme le but de la vie** (charte d'Ottawa, OMS, 1986).

Santé, de quoi parle-t-on ?



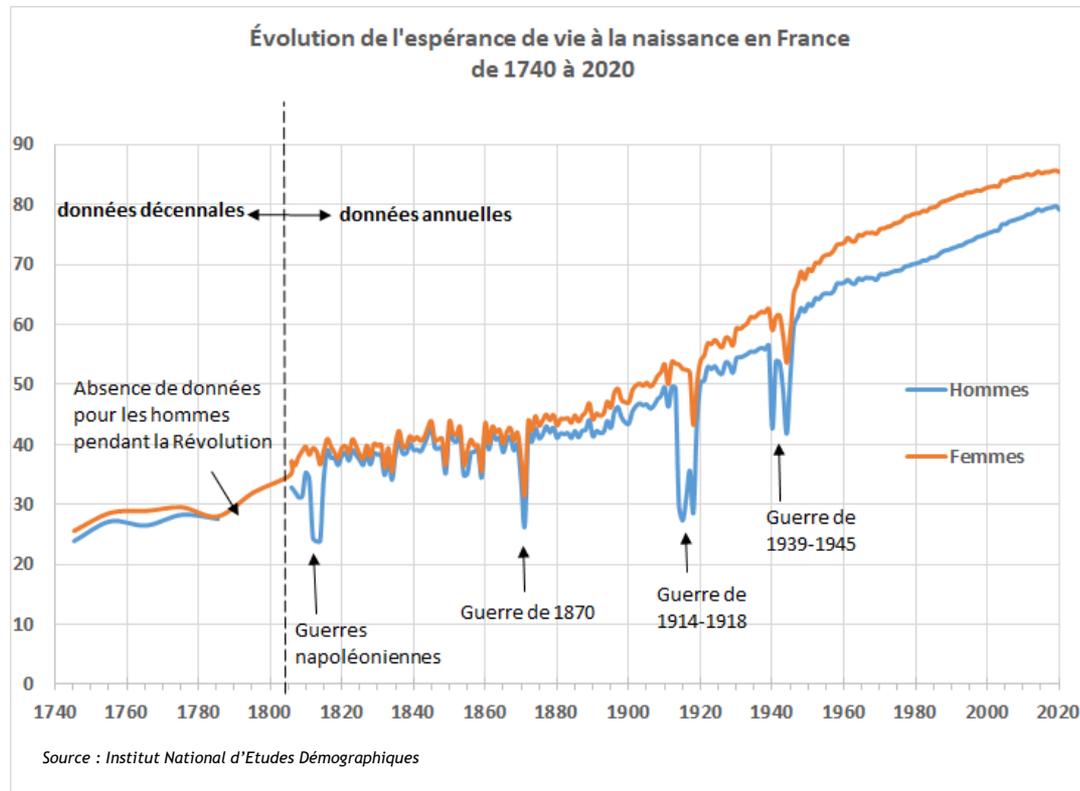
Une durée de vie moyenne qui a plus que triplé en 250 ans.



Une amélioration des connaissances scientifiques et de leur diffusion (vaccinations, hygiène, baisse de la mortalité infantile, etc).



Des interruptions le temps des conflits entraînant des reculs importants de l'espérance de vie mais temporaires.



Santé et aménagements, quelles évolutions ?

URBANISME HYGIÉNISTE

- » De nombreuses **épidémies et une insalubrité** générale des villes.
- » Un travail d'**assainissement** des espaces urbains et une transformation des villes : boulevards, gestion des déchets, réseaux d'assainissement, grands espaces verts, etc.

URBANISME FONCTIONNALISTE ET DE PLANIFICATION

- » Une reconstruction des villes/sociétés à la fin de la **seconde guerre mondiale avec une recherche d'une meilleure qualité de vie**
- » Construction des **grands ensembles et large accès** au confort moderne (eau courante, sanitaires, chauffage central...)
- » Aménagement de **grandes zones économiques et commerciales** à la périphérie des villes desservies par des **grands axes de circulation**.

URBANISME DURABLE ET RESILIENT

- » Un urbanisme répondant à de nouveaux enjeux, **sanitaires**, de **mixité sociale et fonctionnelle**, de développement des **transports collectifs**, de **gestion raisonnée** des ressources naturelles, **d'adaptation**, etc.
- » Les **écoquartiers** comme nouveau modèle d'aménagement urbain.
- » Un urbanisme plus résilient face aux effets du **changement climatique**

Santé et aménagement



L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes / externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail ;



2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances) ;



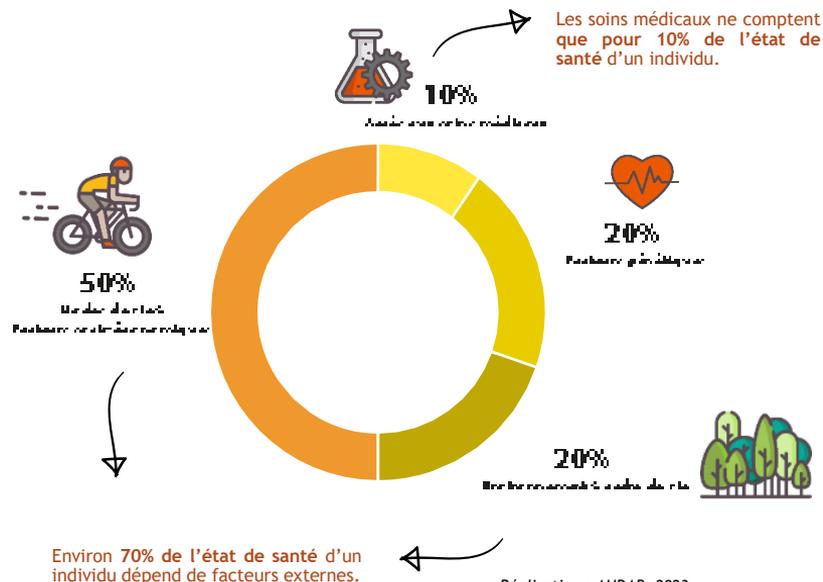
3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques) ;



4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.

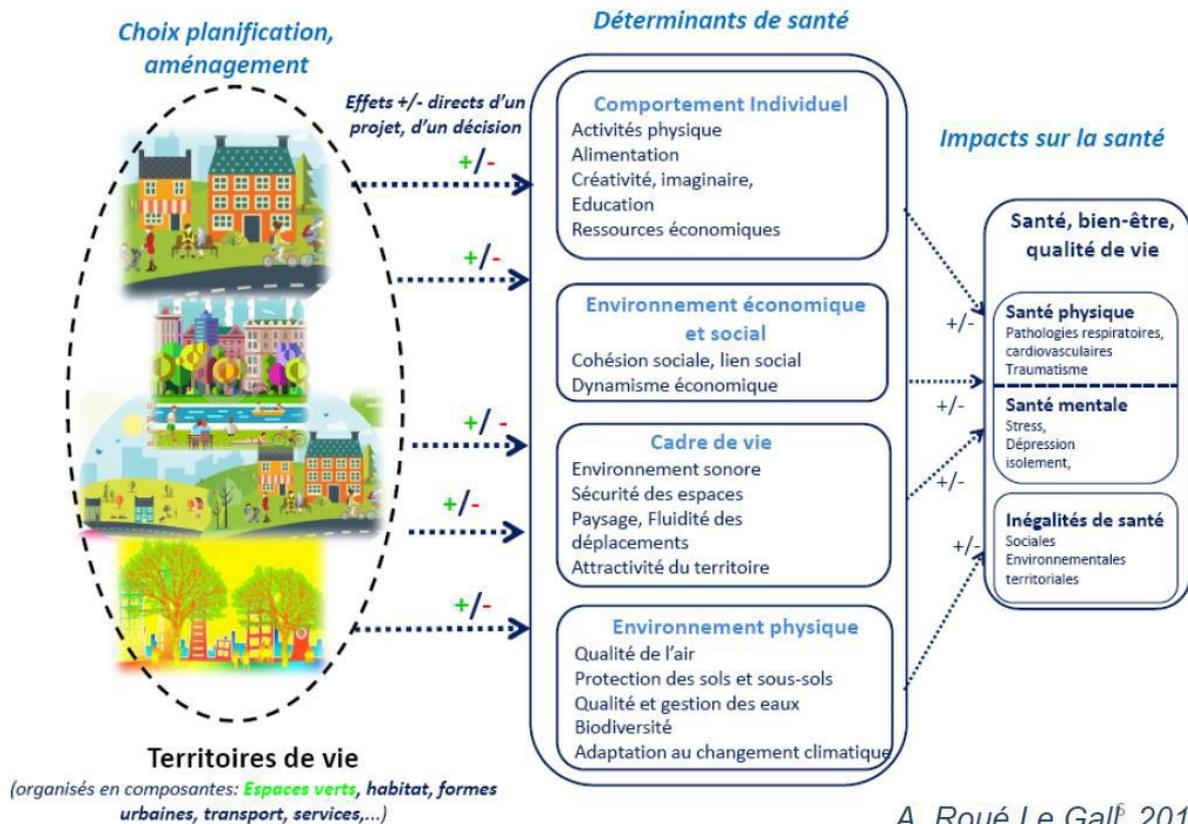


La promotion de la santé passe par des actions sur **les facteurs externes**, environnementaux et socio-économiques.



Réalisation : AUDAB, 2023.
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012

Santé et aménagement



La santé reste une préoccupation majeure

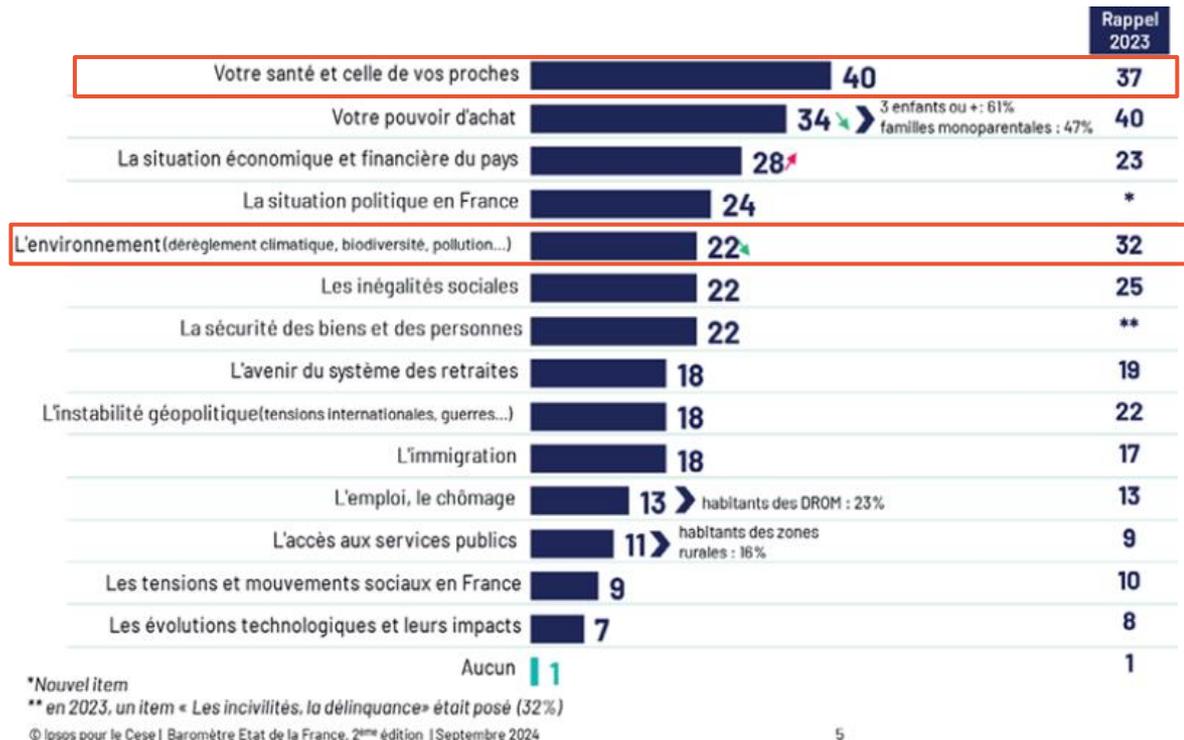
D'après le **rapport annuel sur l'état de la France**, 23/10/24 du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)

Un diagnostic des préoccupations des Français :

La santé en 1^{ère} position (40% des répondants, +3 points). Une préoccupation **marquée suivant l'âge et la CSP** :

- 42% des 35-59 ans contre 36% des moins de 35 ans
- 42% des CSP- contre 37% chez les CSP+

Une forte baisse des préoccupations liées à l'environnement (22% des répondants, -10 points).



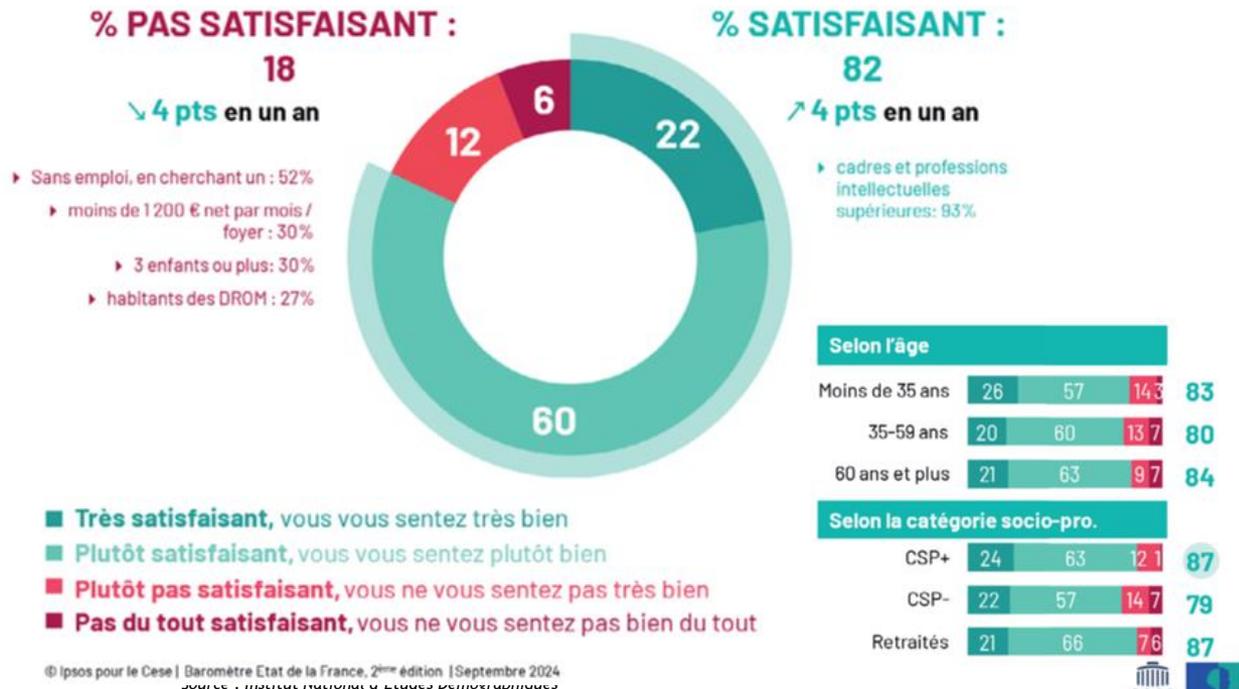
La santé reste une préoccupation majeure

D'après le **rapport annuel sur l'état de la France**, 23/10/24 du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)

Une évaluation du bien-être (physique, moral, social) :

82% sont satisfaits de leur bien-être (+4 points).

Mais **variable selon l'âge et la CSP** (87% chez les CSP+/retraités mais 79% chez les CSP-).



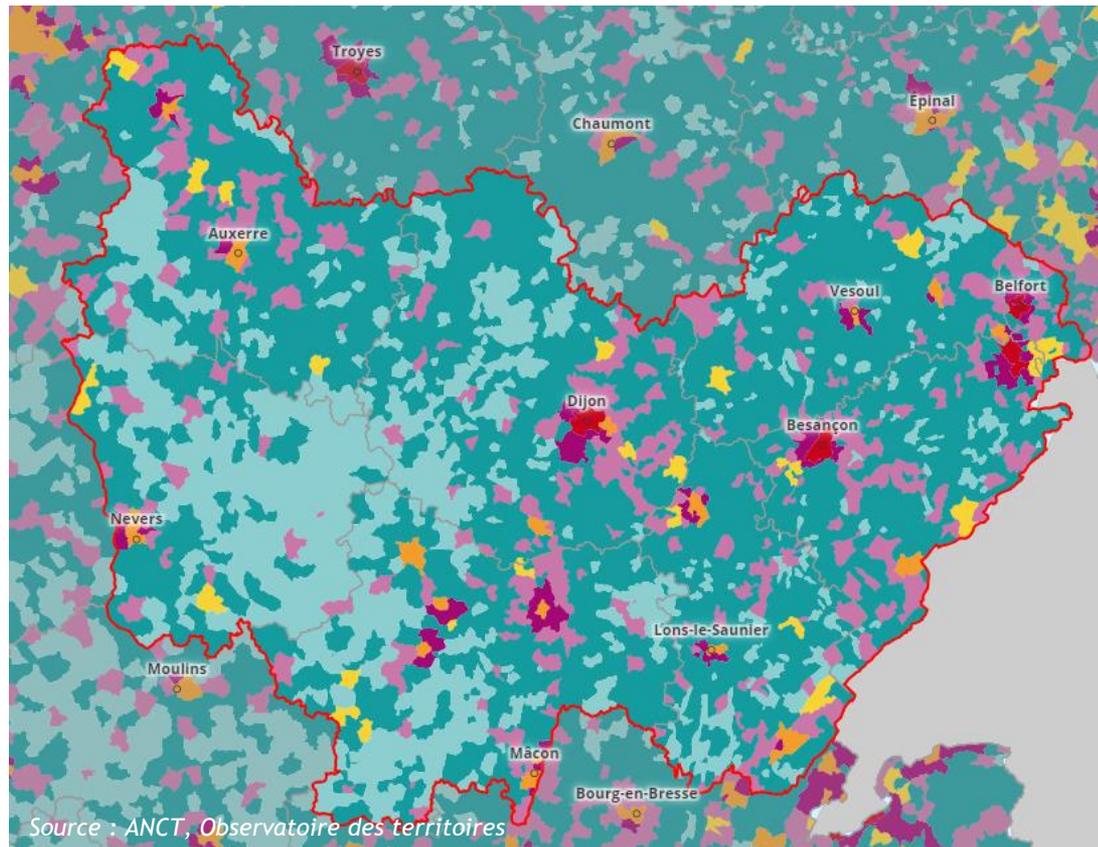
Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité

Une répartition hétérogène à l'échelle de la région BFC : des pôles urbains le long des axes de circulation, influence frontalière avec la Suisse ou les autres régions, etc.

Une ruralité marquée : une majeure partie **des communes sont peu densément peuplées.**

1	Grands centres urbains (773)
2	Centres urbains intermédiaires (545)
3	Petites villes (901)
4	Ceintures urbaines (1 973)
5	Bourgs ruraux (5 104)
6	Rural à habitat dispersé (18 380)
7	Rural à habitat très dispersé (7 259)



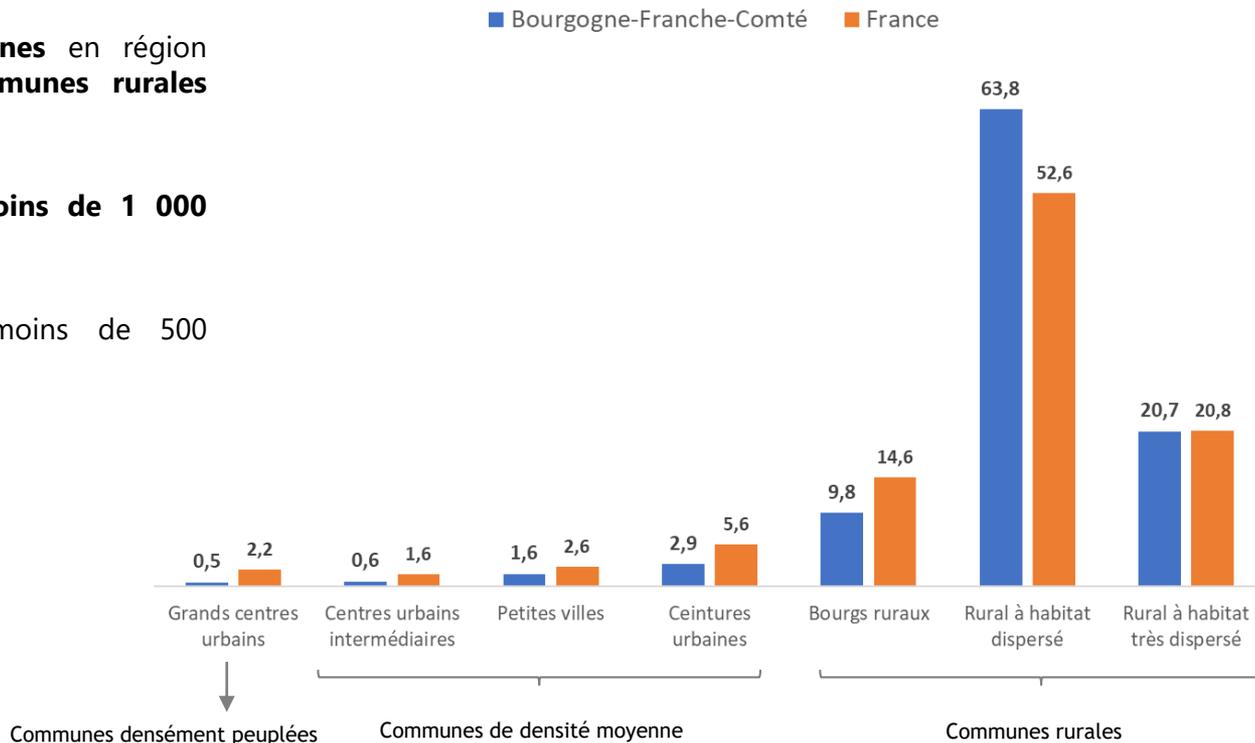
Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Ventilation par typologies de la grille communale de densité
(% de communes)

➤ **Plus de 94 % des communes** en région identifiées **comme des communes rurales** (contre 88% en France).

➤ **86% des communes ont moins de 1 000 habitants.**

➤ 71% des communes ont moins de 500 habitants.



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?



Retour sur les résultats de l'enquête régionale de santé de mars-avril 2024

- 1 Le profil des répondants** (Nom, Prénom, contact, fonction, structure représentée, département).
- 2 Leur compréhension du sujet de l'UFS :**
 - *A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ?*
- 3 Leur positionnement face aux enjeux de l'UFS :**
 - *Avez-vous intégré les enjeux d'urbanisme favorable à la santé à travers ces dispositifs ?*
 - *Si vous n'avez jamais mené de projet en lien avec l'urbanisme favorable à la santé, pouvez-vous préciser pourquoi ?*
- 4 Leurs attentes vis-à-vis du sujet de l'UFS :**
 - *Aujourd'hui, êtes-vous intéressés pour mener [des projets en lien avec l'urbanisme favorable à la santé] ?*
 - *Si oui, quels seraient vos attentes ou besoins sur l'urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Selon vous, qu'est ce qui pourrait décider un territoire à se lancer dans un projet en urbanisme favorable à la santé ?*
 - *Pour finir, souhaiteriez-vous participer aux rencontres régionales autour de l'urbanisme favorable à la santé (dates à venir) ?*
 - *Si oui coordonnées de la personne à contacter (nom, tél, mail)*

Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Les communes représentent la majorité des répondants
(89,2% des répondants).

Viennent ensuite les EPCI (9,2% des répondants) :

- 11 communauté de communes (6,6 %),
- 2 communautés d'agglomération (1,2%),
- 2 Pays (1,2%),
- 2 PETR (1,2%)

Et une association (0,6%).

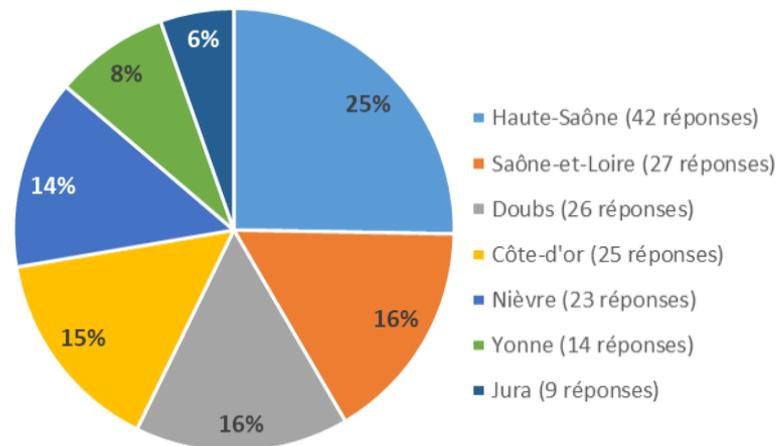
La répartition géographique des réponses couvre **l'entièreté des 7 départements du territoire régional**, à l'exception du Territoire de Belfort.

Si la Haute-Saône est fortement représentée (25% des répondants), le Jura et l'Yonne ont la plus faible représentation (respectivement 6 et 8% des répondants).

Les autres Départements représentent de 14 à 16% des répondants.

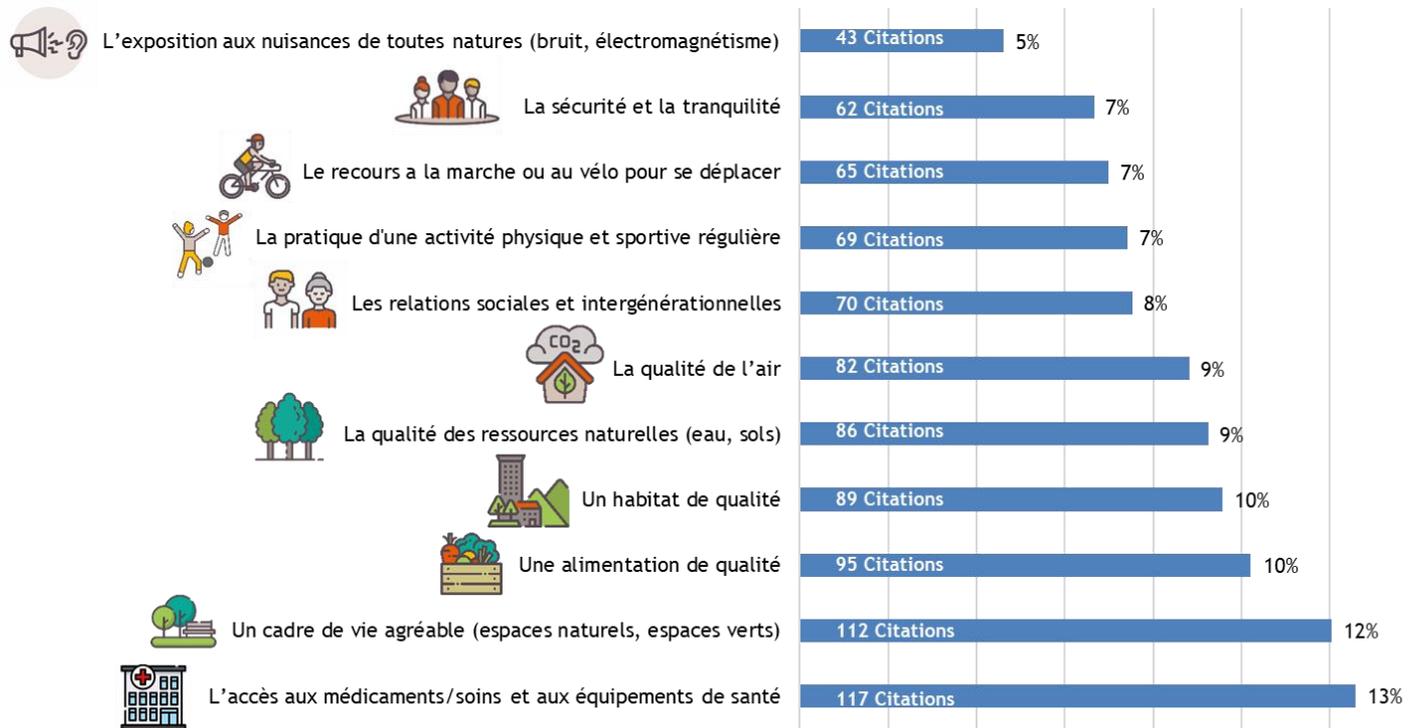
Département d'origine des répondants

Une majorité de réponses issues de la Haute-Saône



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

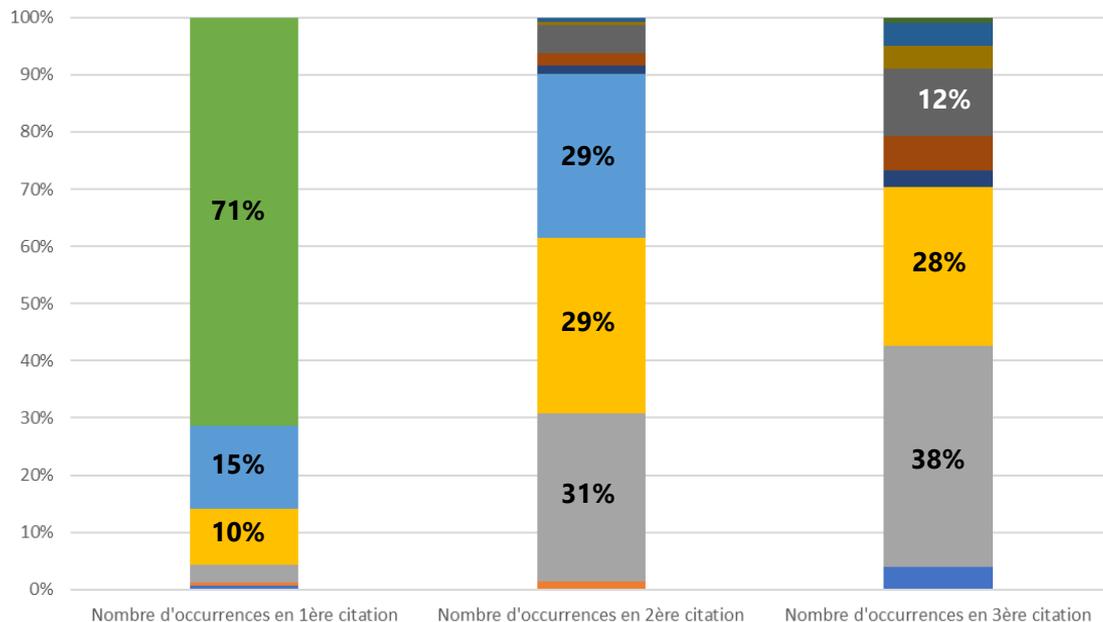
« A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ? »



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Les thèmes associés à la santé par ordre de citation :

- 1 L'accès aux soins et équipements de santé
- 2 Un cadre de vie agréable – un habitat de qualité – les mobilités actives
- 3 Un cadre de vie agréable



- une alimentation de qualité
- les relations sociales et intergénérationnelles
- la sécurité et la tranquillité
- la qualité de l'air
- la pratique d'une activité physique sportive régulière
- l'exposition aux nuisances de toute nature (bruit, électromagnétisme)
- L'accès aux médicaments/soins et aux équipements de santé
- Le recours à la marche ou au vélo pour se déplacer
- Un habitat de qualité
- Un cadre de vie agréable (espaces naturels, espaces verts)
- L'exposition aux risques naturels ou industriels
- La qualité des ressources naturelles (eau, sols)

Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

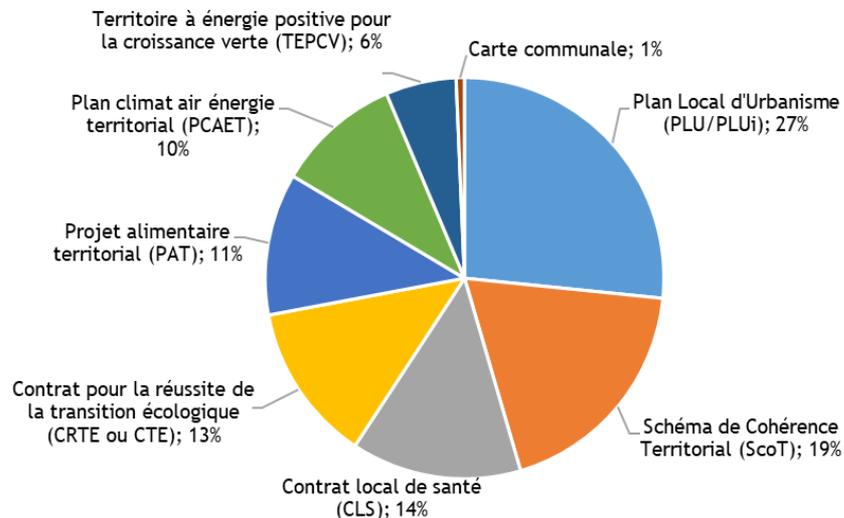
72% des répondants déclarent intégrer la question d'un urbanisme favorable à la santé, à travers les différentes politiques publiques portées par la collectivité (commune ou EPCI) :

- **l'urbanisme réglementaire** (PLUi/PLU à 26% et SCoT à 19%).
- **des politiques dédiés** (CLS à 14%, CRTE à 13%, PAT à 11%, PCAET à 10%).



La santé n'est pas identifiée comme une composante des projets d'aménagement

Documents d'urbanisme cités comme intégrant les objectifs de l'UFS (% de citations)



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

28% des répondants n'ont pas intégré la question d'un urbanisme favorable à la santé à leur échelle.

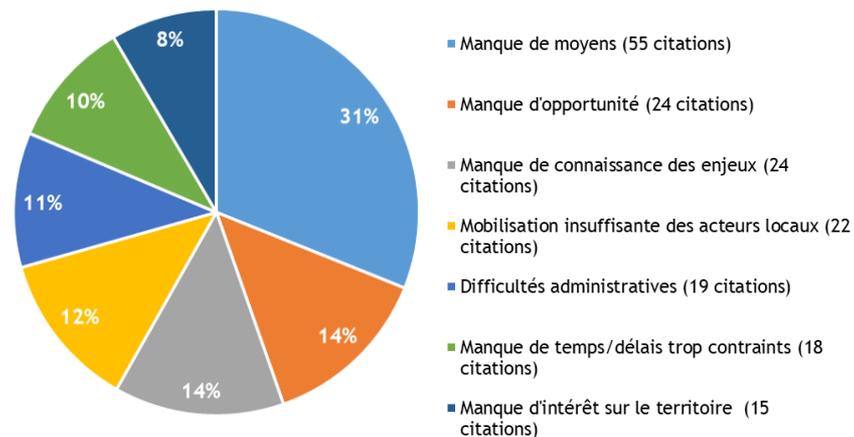
Il s'agit en majeure partie de communes (46 sur 148). Un seul EPCI (sur 17) n'a intégré l'UFS à aucun document d'urbanisme.

7 communes se sentent trop petites pour être concernées par l'UFS.

Ce concept reste par ailleurs mal défini pour certains acteurs et il est **compris par la majorité comme uniquement l'inscription d'un projet santé dans un document d'urbanisme.**

Concernant les motifs évoqués, le *manque de moyens* est le plus fréquemment cité (31% des réponses), suivi par le *manque d'opportunité* et le *manque de connaissance des enjeux* (14% dans les deux cas).

Motifs invoqués pour ne pas avoir intégré les objectifs de l'UFS (% de citations)

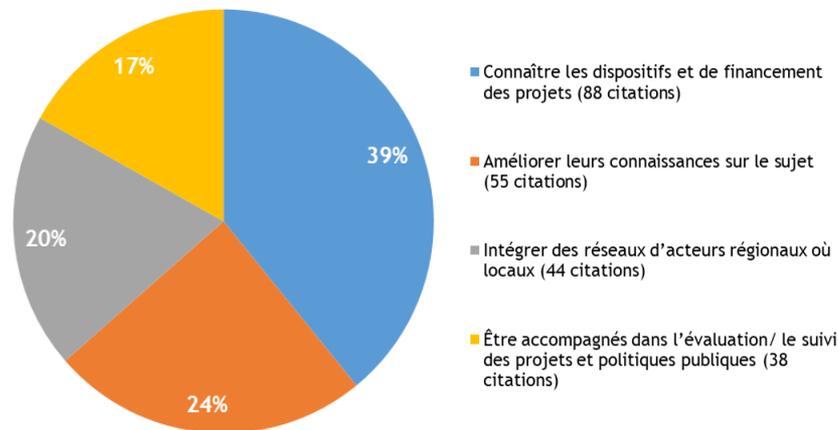


Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

En conséquence, les attentes des collectivités s'articulent autour de **quatre axes principaux** qui visent par ordre d'importance à :

1. **améliorer leurs connaissances des modalités de financement,**
2. **Améliorer leurs connaissance des enjeux d'un urbanisme favorable à la santé,**
3. **participer à des réseaux** autour du sujet ou encore
4. **bénéficier d'un accompagnement** pour l'intégration de ces enjeux de santé dans les projets et politiques publiques.

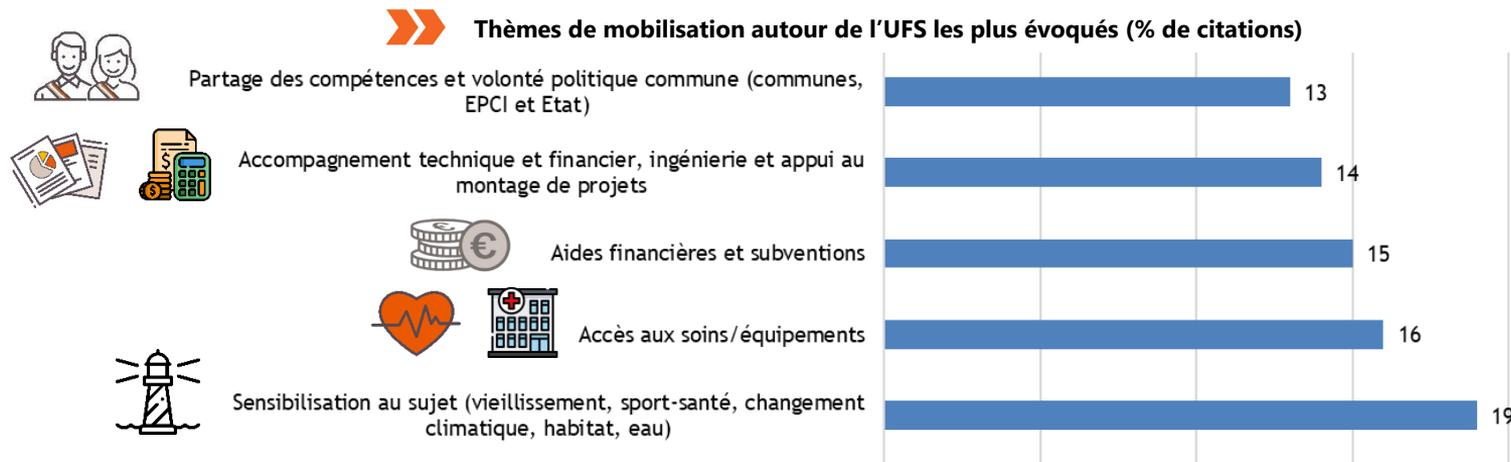
» Motifs invoqués pour intégrer les objectifs de l'UFS à l'avenir (% de citations)



Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

77 propositions émises pour favoriser le déploiement d'actions en faveur de la santé.

- 1. La sensibilisation au sujet de l'UFS** (24% des propositions), avec plusieurs thèmes avancés : vieillissement, sport-santé, changement climatique, habitat, eau,
- 2. L'accès aux soins et équipements de santé** (20% des réponses), qui reste pour les collectivités un facteur majeur de la santé.
- 3. Le besoin d'un appui financier et les subventions de projets** (19% des réponses)
- 4. L'accompagnement des projets** (18% des réponses)
- 5. Le partage des compétences entre échelons** (16% des réponses).



LES ENJEUX DE L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

Juin 2024



ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN

1/4

des habitants est régulièrement exposé aux particules fines PM 2,5 (INSEE 2011)

1000 nouveaux cas de pathologies

et

800

décès attribuables à la qualité de l'air intérieur chaque année (ORECA BFC 2022)



18,6%

ménages sont en situation de précarité énergétique (2018).

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée en France par la précarité énergétique (GEODIPI/ONPE 2021)



Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de

+5%

d'électricité brute consommée en période estivale (entre 2016 et 2018) (Open data réseaux énergie - ODRE)

5 à 6°C

et la consommation énergétique pour l'air climatisé de

50% à 70%

(ADEME 2020)

L'ambrosie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en BFC. Elle fait l'objet d'une surveillance particulière.

Dans les zones infestées, 12 à 20%

de la population est allergique à l'ambrosie. (ARS BFC 2022)



70%

de ce qui affecte la santé d'une population peut être influencé par une politique d'aménagement

<https://bipartisanpolicy.org>

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES



encourager la pratique

15 minutes

de marche tous les jours à son mode de vie diminuerait la mortalité de

14%

80%

des adultes passent 3 heures par jour devant leurs écrans en dehors de toute activité professionnelle (Santé Publique France 2019)

(Ministère des Sports, 2015)



S'ADAPTER AUX CONDITIONS CLIMATIQUES



2022 : 2ème été

le plus chaud depuis le XXè siècle

+17%

surmortalité relative de (Santé publique France 2022)

2nde

région la plus touchée par l'augmentation du nombre de journées et de nuits anormalement chaudes au cours des étés des trois dernières décennies (INSEE 2022)

2,4°C

différence de T° nocturne entre les îlots de chaleur urbains de Dijon et l'extérieur du centre-ville



2816

décès pendant les 3 épisodes de canicule de l'été 2022 (Santé publique France 2022)

73%

des communes exposées à un ou plusieurs risques climatiques (feux de forêt, avalanches, inondations, mouvements de terrain) soit 89 % de la population (ONERC année)

AGIR SUR LA PROPAGATION DES MALADIES VECTORIELLES

7 départements

sur 8 touchés par le moustique tigre



43%

des tiques sont susceptibles de causer une maladie en BFC (maladie de Lyme ou autre). C'est la région la plus touchée. (INRAE 2021)



1. Retours d'expérience

Espaces comestibles, Laurent DHOTEL conseiller municipal, commune de Lux et Sigolène MURAT, service Santé et Handicap du Grand Chalonnais

Agir pour développer la pratique du vélo, Karine PLISSONNIER, Vice-Présidente en charge des mobilités et des transports et Claire PAIN, chargée d'études et de projets mobilités, Service mobilité du Grand Chalonnais

Revégétalisation d'espaces publics, Thierry BEDU Direction des Grands Travaux et Franck BOURGAIGNE Direction Urbanisme – Planification et Aurélien LAROPPE, Vice Président en charge de l'urbanisme à GBM

Espaces comestibles, Laurent DHOTEL conseiller municipal, commune de Lux et Sigolène
MURAT, service Santé et Handicap du Grand Chalon

Espaces comestibles

- Laurent DHOTEL conseiller municipal, commune de Lux
- Sigolène MURAT,
service Santé et Handicap du Grand Chalon

Contexte

- **Projet de territoire du Grand Chalon / volet santé**
 - Objectif 2 : Promouvoir les changements comportementaux en faveur de la santé en encourageant le recours à une alimentation saine et durable.
- **Appel à projet « Osons la Santé Environnementale »** porté par l'ADEME, la Région BFC, la DREAL BFC et l'ARS BFC
- **Accompagnement de l'association « Pirouette Cacahuète »** pour la mise en œuvre du projet

Objectifs du projet

- Améliorer l'accès à une **alimentation saine de qualité** (biologique, locale, de saison) en créant et animant des **espaces comestibles sur le territoire du Grand Chalon**
- **Accompagner les communes et partenaires du territoire dans la création d'espaces comestibles** : Accès libre (comestibles dans parcs et jardins), Jardins partagés avec autonomie des habitants, jardins pédagogiques avec « éducateurs ».
- **Impulser la création d'un réseau d'acteurs locaux** et encourager le développement d'actions autour de l'utilisation de ces lieux ressources



PIRQUETTE
CACAHUËTE

Le Jardin à la Croisée des Thématiques...

Enjeux sociaux

Santé

Alimentation

- Besoin d'une alimentation variée,
- Saisonnalité,
- Association légumineuse-céréale (pour manger moins de viande)
- Conservation pour l'hiver.

Développement de l'enfant

- Motricité y compris fine,
- Lien avec la nature,
- Développement des sens (toucher, goût notamment)
- Capacité cardiaque et pulmonaire,
- Protection solaire...

Exercice Physique

- Capacité cardiaque et pulmonaire,
- Bien être, relaxation...

Adaptation au dérèglement climatique

- Création d'îlot de fraîcheur,
- Adaptation de notre alimentation...
- Prévention aux moustiques tigres...

Economique

Alimentation à moindre coût

- Glanage « autorisé »,
- Accès aux terres pour jardinage...

Insertion professionnelle

- Jardins d'insertion,
- Métiers du paysage...

Lien social

Lieux de vie

- Besoin de lieux publics de rencontres,
- Manque de lieux de co-construction, d'entraide, de partage...

Enjeux environnementaux

Biodiversité

Faune

- Rôle : pollinisation, décomposition, dissémination, régulation...
- Disparition des espèces : oiseaux, insectes...
- Maintien des écosystèmes...

Flore

- Interrelation entre faune et flore,
- Corridors écologiques,
- Usages des plantes : nourriture, médical, fabrication...

Eau

Qualité

- Sensibilisation à l'impact des pesticides et micro-polluants sur la santé,
- Pratiques de jardinage écologique.

Ressource

- Infiltration de l'eau pour recharger les nappes,
- Récupération de l'eau...

Déchets

Prévention des déchets

- Compostage,
- Enjeux du gaspillage alimentaire,
- Sensibilisation au cycle naturel de la matière.

Dérèglement climatique

- Sensibilisation aux causes et effets du dérèglement climatique,
- Adaptation des plantations de végétaux aux conditions climatiques

Un espace comestible c'est quoi ?

Jardins partagés : un lieu géré collectivement, véritable lieu de vie d'un village ou d'un quartier où les jardiniers cultivent des parcelles individuelles ou collectives

Jardins familiaux : des parcelles individuelles « louées » à une commune ou à une association.

Jardins pédagogiques : dans une école, un accueil de loisirs, une association... un lieu où des actions d'éducation à l'environnement et/ou à la santé sont menés régulièrement

Jardin-forêt : un lieu où l'on retrouve les strates de végétation d'une forêt et sa plantation dense, avec uniquement des plantes comestibles connues ou peu connues,

Verger, haies de petits fruits ou sauvages : des lieux de glanage mis à disposition des habitants pour lesquels l'enjeu est d'inciter ou d'organiser la cueillette.

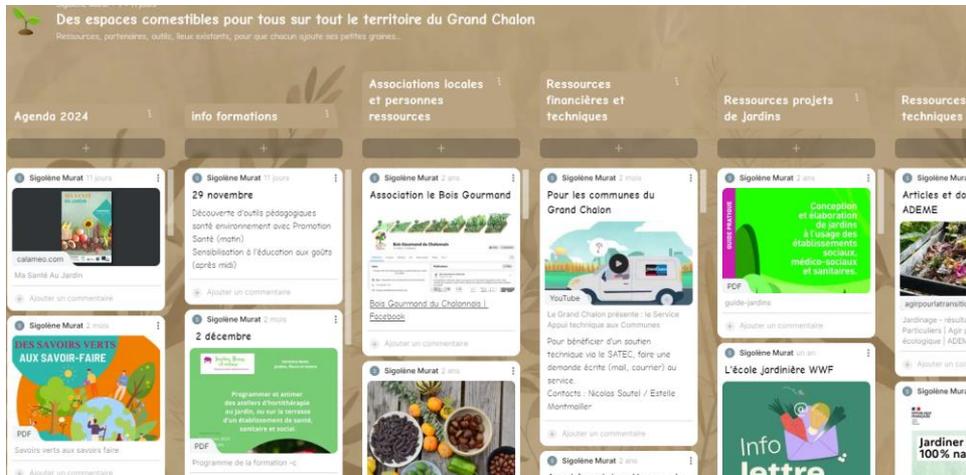
Déroulement du projet 2023

- 4 journée plénières d'échanges
- 2 formations
- 6 accompagnements aux porteurs de projets
- Des projets nés du lien entre partenaires
- Une compilation des ressources



Compilation de ressources

- <https://padlet.com/sigoleneshhs/des-espaces-comestibles-pour-tous-sur-tout-le-territoire-du--s44phl4tgs6fjcor>

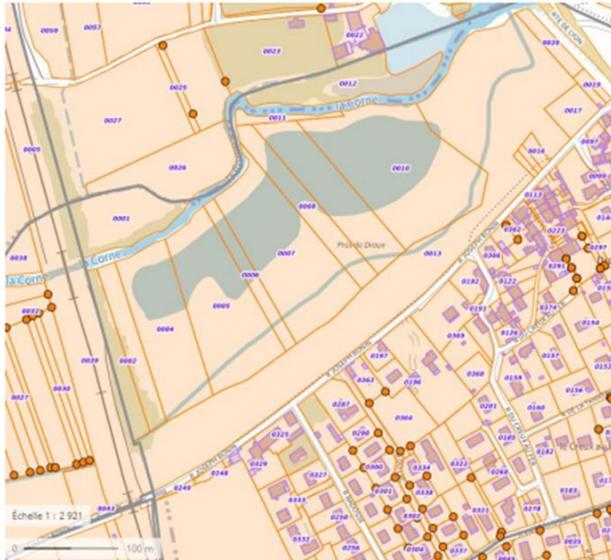


Poursuite du projet en 2024

- 2 réunions d'échanges
- 1 intervention aux universités d'été du Grand Chalon
- 3 formations avec l'association pirouette cacahuète
- 2 journées de formation « jardin et santé »
- 2 accompagnements aux porteurs de projets
- 1 programmation et 1 information à destination du Grand Public



Focus sur le Projet de la commune de Lux





Zone engorgée propice à la création d'une mare temporaire.



La berce d'Hercule: un très bon comestible spontané. .



Vue sur les futurs jardin-forêts



Proposition d'une allée à manger pour introduire le projet



Vue Est, en direction de la future agroforêt à biomatériaux, brise-vue et brise-bruit.

Plan de Zonage



Phases de conception d'un projet public :

- **Réunion publique** pour partir d'un socle commun.
- **Recueil de données / Visite d'expertise** : cibler objectifs, usages, usagers.
Co-construction du projet. Maquette et/ou un plan de plantation.
- **Pédagogie** : Précautions d'usage. Comment s'initier ? Se former ? Comment connaître les parties comestibles ? Développer une signalétique adaptée.
- **Réalisation** : Chantier participatif. Ateliers de plantations.
- **Gestion** : Feuille de route. Création de nouveaux métiers : animateur de site de forêt à manger sur l'espace public.

Agir pour développer la pratique du vélo, Karine PLISSONNIER, Vice-Présidente en charge des mobilités et des transports et Claire PAIN, chargée d'études et de projets mobilités, Service mobilité du Grand Chalon



POUR DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Agir pour développer la pratique du vélo

Vendredi 6 décembre 2024

1.

Quizz introductif

1. Quizz introductif

Si 25 % de trajets de moins de 5 km étaient effectués en vélo par les Français, combien de décès pourraient être évités ?

- A. 256 décès
- B. 1 300 décès
- C. 2 000 décès

Réponse C: on pourrait prévenir 2 000 décès supplémentaires et économiser 2,5 milliards €, selon l'institut Pasteur.
Marcher pendant 30 minutes ou faire du vélo pendant 20 minutes presque tous les jours réduit le risque de mortalité d'au moins 10 %, selon l'OMS.

Quel est le bénéfice santé à faire du vélo tous les jours ?

- A. Aucun, c'est trop dangereux en ville !
- B. Un bénéfice substantiel dans la prévention des maladies telles que : cardio-vasculaires, obésité, diabète, hypertension, certains cancers, dépression

Réponse B: la marche et la pratique du vélo sont associés à une diminution d'environ 10 % du risque de maladie cardiovasculaire et de 30 % du risque de diabète de type 2 ; la mortalité liée au cancer est inférieure de 30 % chez les personnes se rendant sur le lieu de travail ou à l'école à vélo (source : OMS).

1. Quizz introductif

Pourquoi les femmes ont dû attendre 1890 pour s'approprier le vélo ?

- A. Les robes étaient trop longues
- B. C'était jugé dangereux pour la fertilité
- C. Ce n'était pas à la mode

Réponse B: critiquée par l'opinion publique car n'étant pas élégante, jugée comme dangereuse pour la fertilité par les médecins et décriée comme immorale par certains hommes, la bicyclette va vaincre les préjugés et les critiques pour devenir un incontournable de la fin du XIX^{ème} siècle.

Quelles hormones très positives pour l'organisme sont secrétées pendant l'effort en vélo ?

- A. Les grass'mat
- B. Les endormissements
- C. Les endorphines

Réponse C: faire du vélo déclenche la sécrétion d'endorphines. Ces hormones ont la capacité de diminuer le niveau de stress et de procurer une sensation de détente.

1. Quizz introductif



2.

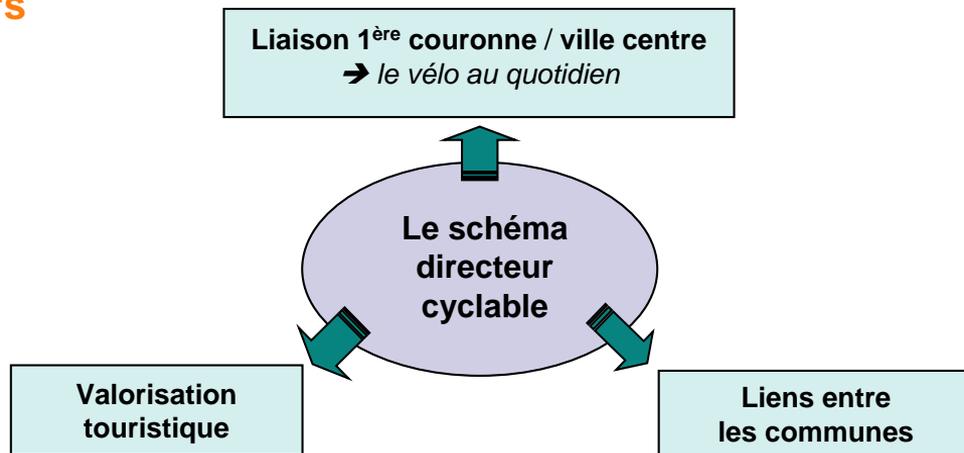
Le Schéma Directeur Cyclable du Grand Chalon 2019-2026

2. Le Schéma Directeur Cyclable du Grand Chalon 2019-2026

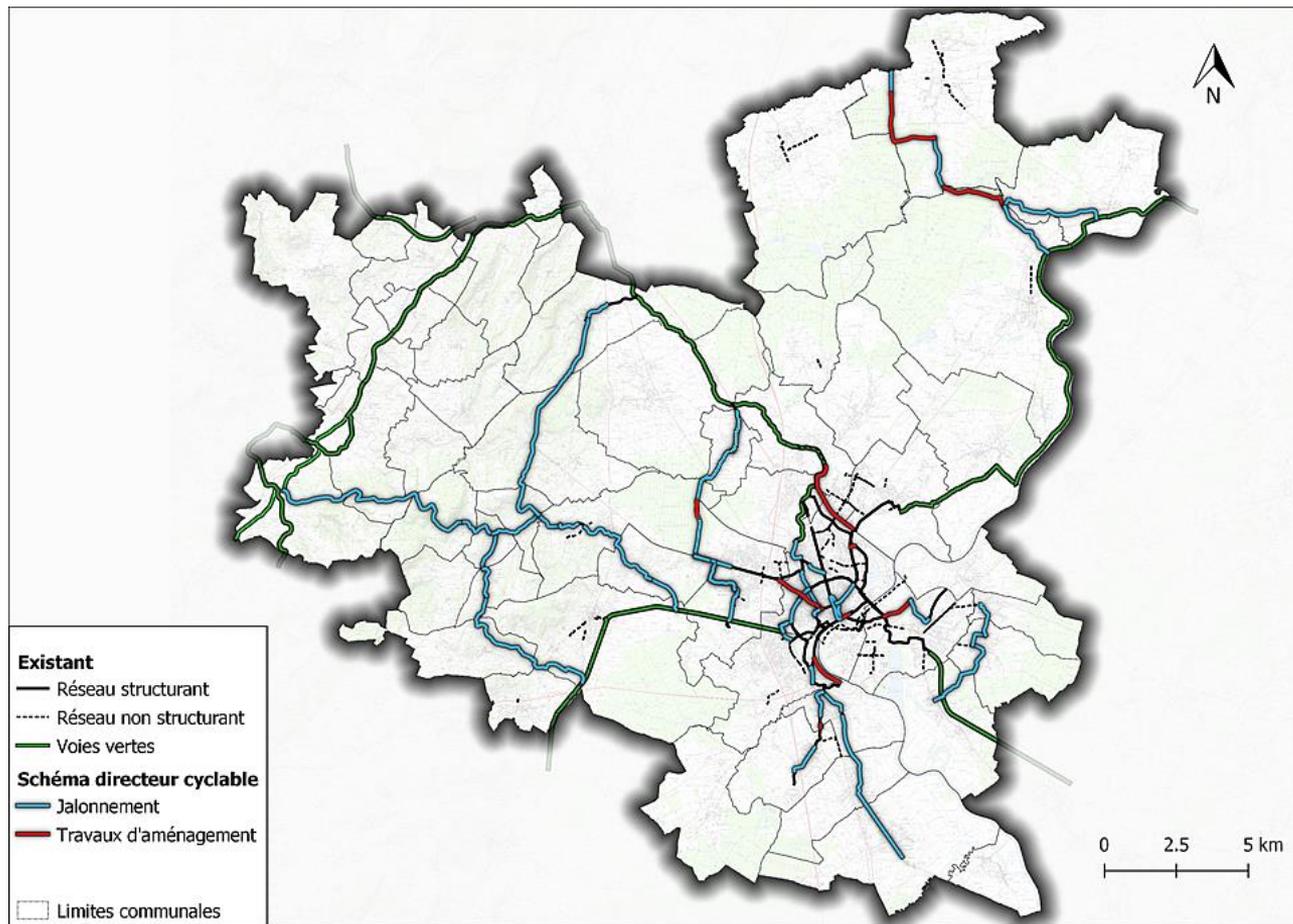
Enjeux

- **DEVELOPPER** la pratique en reliant les lieux de vie
habitat – travail – commerce – loisirs...
- **SECURISER** la pratique en légitimant la place des cyclistes
continuité – signalement - abaissement de la vitesse...

3 objectifs



2. Le Schéma Directeur Cyclable du Grand Chalon 2019-2026



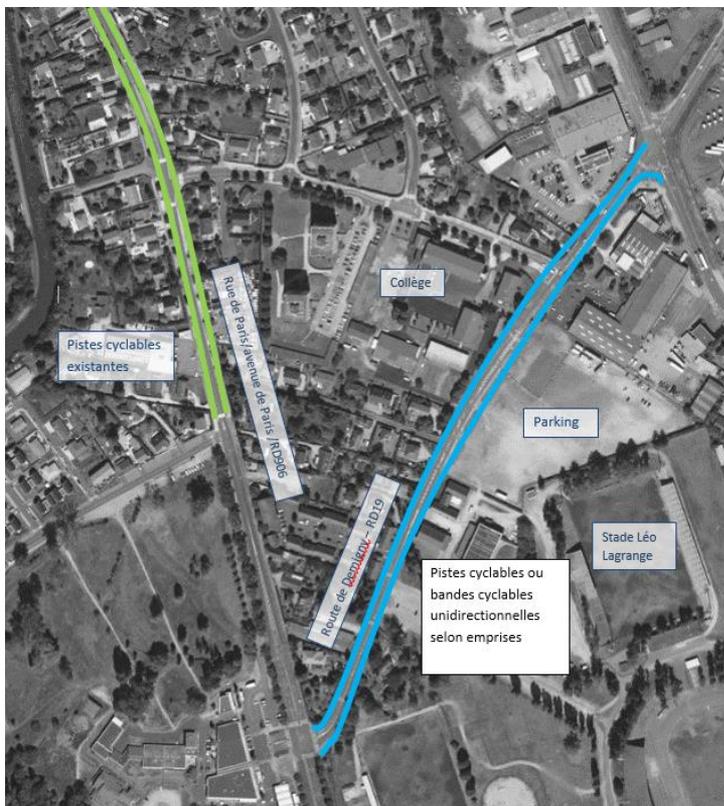
- 88 km supplémentaires d'ici 2026
- Budget : 4 millions € TTC

2.

Exemples de réalisation du Grand Chalon

3. Exemples de réalisation du Grand Chalon

3.1. Route de Demigny



Contexte

- Route départementale n°19, appelée route de Demigny
- Connexion entre l'avenue de Paris et la ZA SaôneOr.
- Environnement mixte: équipements publics, habitations et activités économiques.
- Potentiels de cyclistes: collégiens, sportifs et public du stade, cyclistes quotidiens (trajets domicile-travail).
- Reprise de la couche de roulement prévu par le Département 71 en 2024.

Objectif

- Créer des voies sécurisées pour les cyclistes et rendre l'environnement propice au vélo et la marche à pied.

Projet

- Création de bandes cyclables et de pistes cyclables unidirectionnelles sur 0,560 km
- Budget: 184 097 € HT
- Travaux entre septembre et novembre 2024

3. Exemples de réalisation du Grand Chalon

3.1. Route de Demigny

AVANT

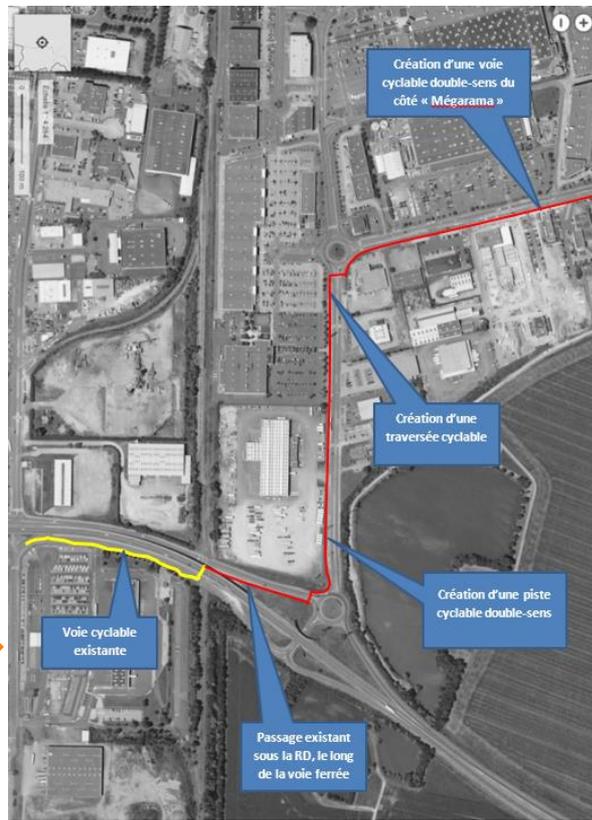
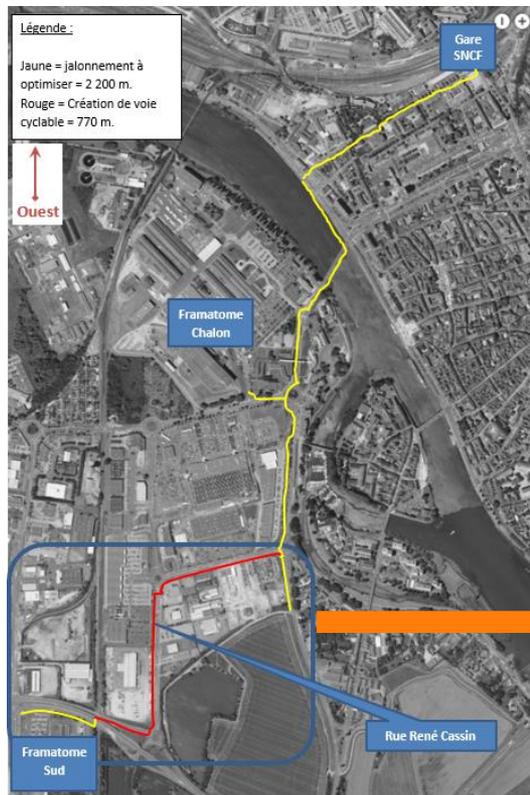


APRES



3. Zoom sur des réalisations du Grand Chalon

3.2. Rue René Cassin



Objectif

- Créer un itinéraire cyclable sécurisé entre la gare et Framatome
- Desservir la zone d'activités Sud-Est

Projet

- Création d'une piste cyclable et d'une voie verte, sur un linéaire de 1,1 km
- Budget: 396 909 € HT, financé à 80%
- Travaux entre février et juin 2023

3. Zoom sur des réalisations du Grand Chalon

3.2. Rue René Cassin



AVANT



PENDAN
T



APRES

Merci de votre attention

Karine PLISSONNIER

Vice-Présidente en charge des mobilités et des transports

karine.plissonnier@legrandchalon.fr

Claire PAIN

Chargée d'études et de projets mobilités, Service mobilité du Grand Chalon

claire.pain@legrandchalon.fr / 06 68 91 55 68

Revégétalisation d'espaces publics, Thierry BEDU Direction des Grands Travaux et Franck BOURGAIGNE Direction Urbanisme – Planification et Aurélien LAROPPE, Vice Président en charge de l'urbanisme à GBM

Salon des acteurs

1. Mot de clôture

Annie LOMBARD, Vice-Présidente en charge de la politique de la ville, des solidarités, de l'emploi, de l'insertion et de la santé Grand Chalon

Dominique JUILLOT, 1er Vice-Président en charge de la transition écologique, de l'aménagement durable du territoire et de l'urbanisme

Michael NGUYEN HUU, Référent régional Urbanisme Favorable à la Santé, Responsable Unité Territoriale Santé Environnement de Saône-et-Loire, ARS
